

Développement durable : le biologique fait partie de la solution

Agenda 2030 : ODD 3 (Bonne santé et bien-être)

Niveau A2

Document déclencheur

Compréhension audiovisuelle

AMAP, une démarche gourmande et solidaire

1. Regarde une première fois la vidéo puis indique si les affirmations sont vraies ou fausses. Corrige les affirmations quand elles sont fausses.

	VRAI	FAUX
1. Jean-Luc Bastien est producteur à l'Amap de Ménilmontant en Picardie. _____	X	
2. L'acronyme Amap signifie Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne. _____	X	
3. L'Amap prévoit un intermédiaire entre le producteur et le client. Il n'y a aucun intermédiaire. Le producteur produit et vend directement ses produits aux Amapiens.		X
4. Les clients aident souvent à la gestion de la ferme. _____	X	
5. Le producteur ne sait jamais combien de panier il va vendre. Le producteur sait toujours à l'avance combien de panier il va vendre.		X

2. Regarde nouvellement la vidéo puis réponds aux questions suivantes.

1. Qui appelle-t-on les Amapiens ?
On appelle Amapiens les clients des producteurs Amap.
2. Qu'est-ce qui différencie les produits Amap des produits achetés dans un supermarché ?

Les produits Amap sont plus frais et savoureux que les produits achetés dans un supermarché. De plus, les légumes Amap sont produits à proximité du lieu de distribution.

3. Avec quelle fréquence les adhérents payent-ils le producteur ?

Les Amapiens payent le producteur à l'année, pour avoir un panier de légume par semaine.

4. Que contient le panier des Amapiens ? Les adhérents savent-ils à l'avance ce qu'il contient ?

Le panier contient des produits frais de saison. Le contenu du panier est une surprise.

Au cœur de la question

Compréhension écrite

- 3. Lis le texte suivant puis réponds aux questions.**

L'agriculture biologique

En France, 2,3 millions d'hectares de champs sont cultivés en agriculture biologique en 2019 selon l'Agence bio, soit 8,5 % de la surface agricole nationale. En 5 ans, la surface cultivée en bio a ainsi été multipliée par plus de deux. L'Hexagone est ainsi le deuxième pays européen, juste derrière l'Espagne, avec 14 % des surfaces bio de l'Union européenne. Cette croissance est portée par la consommation de produits bio, elle aussi, très dynamique avec 13,3 % entre 2018 et 2019.



Que ce soit avec le logo « AB » ou avec l'Eurofeuille, les produits issus de l'agriculture biologique sont facilement identifiables pour les consommateurs. Ces deux labels certifient un niveau de qualité ainsi qu'un mode de production et de transformation

respectueux de l'environnement, du bien-être animal et de la biodiversité.

L'agriculture biologique a recours à des pratiques de culture et d'élevage qui se soucient du respect des équilibres naturels. En effet, elle exclut l'usage des produits chimiques de synthèse, des organismes génétiquement modifiés (OGM) et limite les intrants, autrement dit, l'ensemble des produits qui ne sont pas naturellement présents dans le sol et qui y sont rajoutés afin d'améliorer le rendement de la culture.

Les bénéfices de l'agriculture biologique sont nombreux en termes de création d'activités et d'emplois, tout en préservant la qualité des sols, la biodiversité, la qualité de l'air et de l'eau. Ce mode de production permet d'expérimenter des pratiques innovantes capables d'être plus largement développées en agriculture. La transformation des produits biologique est également encadrée et privilégie la mise en valeur des caractéristiques naturelles des produits.

Les produits issus de l'agriculture biologique pouvant être certifiés sont nombreux. Parmi eux citons :

